
M É M O I R E S

DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE

BRETAGNE

TOME XCVIII • 2020



VANNES ET SON PAYS L'ENSEIGNEMENT EN BRETAGNE

ACTES DU CONGRÈS DE VANNES 5-6-7 SEPTEMBRE 2019
COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES
CHRONIQUE DES SOCIÉTÉS HISTORIQUES

Le collège municipal de Quimper de 1830 à 1886

Le collège municipal de Quimper succède, dans les mêmes locaux, à plusieurs établissements scolaires : d'abord un collège de Jésuites fondé en 1620, devenu diocésain après leur expulsion (1762), actif jusqu'en 1793, puis une école centrale (1796-1803), remplacée par une école secondaire privée (1803-1809), reprise par la ville et organisée en collège qui fonctionne de 1811 à 1886.

L'abondance de la documentation a fait réduire à la période 1830-1886 le sujet de cet article. La coupure de 1830 correspond toutefois à une mise en application d'ordonnances de juin 1828 qui donnent à l'Université la prééminence sur l'Église : interdiction d'enseignement aux congrégations non autorisées, effectif limité pour les petits séminaires. À ces mesures, imparfaitement suivies, du règne de Charles X, la révolution de 1830 ajoute localement – c'est le cas à Quimper – la laïcisation du personnel du collège.

Comme pour notre article sur le lycée¹, le plan suivi s'inspire du théâtre :

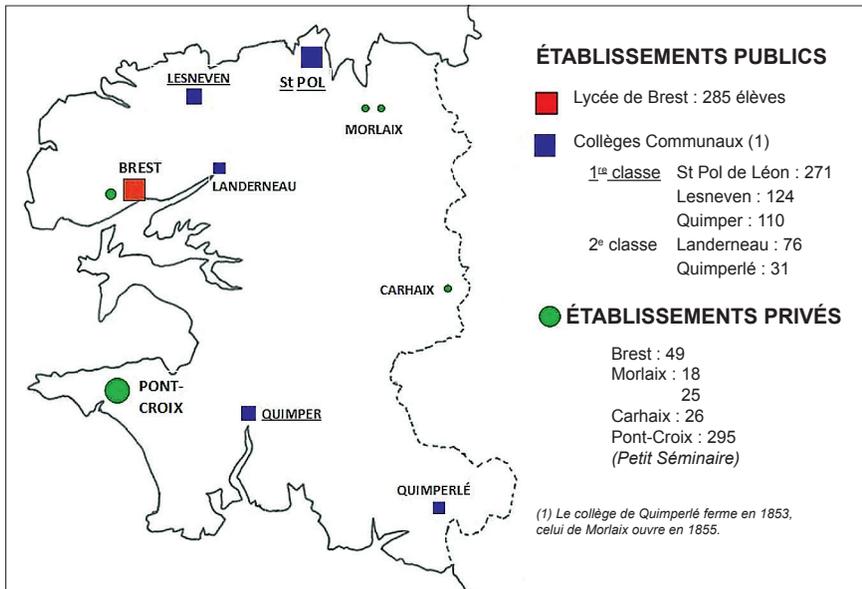
- le décor et les acteurs : les bâtiments, le personnel, les élèves, acteurs extérieurs ;
- la pièce : l'enseignement, acte I, les études classiques ; acte II, les cours annexes ;
- les coulisses : la vie quotidienne et les rêves d'avenir.

Auparavant, il est sans doute utile de connaître l'état de l'enseignement secondaire dans le Finistère au XIX^e siècle. Une information d'ensemble existe pour 1851, effet indirect de la loi Falloux (1850), dont une disposition institue des académies départementales² à l'existence éphémère (1850-1854).

À cette date (carte 1), le département compte trois gros établissements : le récent lycée de Brest (1848), le collège communal de Saint-Pol-de-Léon et le petit séminaire de Pont-Croix qui approchent peu ou prou des 300 élèves. Loin derrière viennent deux autres collèges communaux, Lesneven et Quimper, bien moins importants (110-125 élèves), mais proposant un cursus et un encadrement complets qui leur

1. COLLET, Daniel, « Le lycée de Quimper 1886-1914 », *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne* », t. LXVI, 1990, p. 223-260.

2. Ces petites académies ne sont pas une mesure de décentralisation, mais une marque d'hostilité envers l'Université. « Faute de pouvoir la remplacer, on doit se résigner à son maintien... On y parvient en la fragmentant le plus possible : on la départementalise ». PROST, Antoine, *Histoire de l'enseignement en France 1800-1967*, Paris, Armand Colin, 1968, 524 p. ; ici p. 175.



Carte 1 – L’enseignement secondaire finistérien en 1851

valent d’être dits de première classe. Au niveau le plus bas, se trouvent les collèges communaux de seconde classe de Landerneau et Quimperlé et les établissements privés peu importants de Brest, Carhaix et Morlaix.

Le décor et les acteurs

Un édifice en mauvais état

Le collège est situé dans la partie haute de la ville close. Il est installé dans l’ancien bâtiment des Jésuites, construit de 1621 à 1656. Le manque d’entretien et d’autres utilisations ont fait que, deux siècles plus tard, l’édifice est très dégradé : la toiture fuit, poutres et planchers sont en voie de pourrissement, les ouvertures sont défectueuses. L’aspect extérieur reste cependant assez flatteur, en témoignent une lithographie³ et un tableau (daté de 1864) d’Auguste Goy, représentant une belle façade précédée d’un élégant escalier à double volée (fig. 1).

Un plan dressé par des élèves vers 1850⁴ (fig. 2) montre un arrière assez impressionnant : des bâtiments à deux étages et combles, disposés en huit, dont les ailes

3. FIERVILLE, Charles, *Histoire du collège de Quimper*, Paris, 1864, 172 p.

4. NICOLAS, LOUIS, *Historique du collège de Quimper et du lycée La Tour d’Auvergne*, Quimper, Amicale des anciens élèves, 1936, 45 p. (plan de 1850). À la grande époque des Jésuites, le collège a reçu jusqu’à



Figure 1 – Façade du collège de Quimper dans les années 1860 (C. FIERVILLE, *Histoire du collège*, op. cit.)

mesurent environ 75 mètres tandis que le côté nord et la liaison centrale dépassent les 30 mètres ; ils délimitent deux grandes cours. Bloqué, au nord, par le rempart et, au sud, par des habitations, le collège dispose, à l'ouest, d'un espace dont on verra l'importance et, à l'est, d'un vaste terrain occupé par une troisième cour, un grand jardin avec parterres et serre, dominés par une terrasse appuyée au rempart. Au sud-est, se trouve une haute chapelle de style jésuite, bâtie entre 1667 et 1747.

Les prospectus⁵ éludent l'état des bâtiments : ceux des années 1830 n'en parlent pas, ceux de 1853 et 1872 insistent sur la situation et les alentours :

« L'établissement, situé dans le quartier le plus élevé et le plus sain de la ville, offre par ses cours spacieuses, par ses dortoirs vastes et parfaitement aérés, par les magnifiques jardins et les places publiques qui l'entourent, toutes les conditions de salubrité que les parents peuvent et doivent désirer pour leurs enfants. » (1872)

900-1000 élèves (externes), COMPÈRE, Marie-Madeleine, JULIA, Dominique, *Les collèges français 16^e-18^e siècles*, 3 vol., Paris, Institut national de la recherche pédagogique / Centre national de la recherche scientifique, 1984-2002, t. II, *Répertoire France du Nord et de l'Ouest* 1988, 710 p. ; ici p. 538-542.
5. Arch. dép. Finistère, bibl., non coté (palmarès 1834-1835) ; *ibid.*, 1 T 365 (1853) et 1 T 1361 (1872).

La ville effectue ponctuellement des travaux. Mais, entre-temps, le collège ne dispose que d'un budget minuscule : la ligne « réparations des bâtiments, entretien du mobilier » n'est créditée que de 200 à 300 francs sur un total de dépenses annuelles⁷ qui passe de 14 000 à 36 000 francs au cours de la période. L'essentiel est constitué par les traitements du personnel qui représentent une somme considérable, à laquelle s'ajoute parfois une participation de l'État.

Le pensionnat étant au compte du principal, les recettes du collège proviennent de la rétribution scolaire payée par les élèves (l'enseignement n'est pas gratuit), mais son produit est loin d'être suffisant, d'autant que certains d'entre eux en sont exemptés. Tous les ans, la ville verse donc une forte allocation compensatoire qui est estimée dès les budgets prévisionnels⁸.

Mais ce sont les comptes administratifs de la ville, où figurent toutes les dépenses, qui donnent la vraie mesure de son engagement⁹. On l'illustrera par l'exemple de 1862, année pour laquelle le budget du collège prévoyait 14 680 francs de revenus propres et 25 150 francs de dépenses (dont 23 500 pour les seuls traitements) (fig. 3).

Budget prévisionnel		Compte administratif	
<i>Recettes</i>		<i>Recettes</i>	
- revenus du collège	1 280 francs*	- revenus et rétributions	14 400 francs
- rétribution collégiale	13 400 francs		
- subvention communale	10 470 francs		
<i>Dépenses</i>		<i>Dépenses</i>	
- traitements	23 500 francs	- traitements	23 575 francs
- dépenses diverses	1 650 francs	- dépenses diverses	1 645 francs
(distribution des prix, réparations- entretien, administration-cultes, cabinet de physique, gages du concierge)		(distribution des prix, réparations- entretien, administration-cultes, cabinet de physique, gages du concierge)	
		- travaux au collège (dortoir)	755 francs
	* dont 1200 versés par le principal, charge à la ville de payer deux maîtres d'études		

Figure 3 – Budget prévisionnel du collège et compte administratif de la ville pour 1862

En réalité, les recettes n'ont été que de 14 400 francs et les dépenses de 25 220 francs, soit un supplément de 350 francs, portant la subvention communale estimée de 10 470 francs à 10 820 francs. La construction et l'équipement d'un nouveau dortoir ayant coûté 755 francs, la ville a dépensé 25 975 francs pour le

litige interminable et des avis les déclarant assez vastes pour accueillir trois établissements séparés font abandonner cette idée (*ibid.*, 1 T 1360).

7. À l'exception notable des budgets des années 1830-1832 (1 200 francs) et 1880-1885 (1 300 francs).

8. Budgets et comptes du collège, Arch. dép. Finistère, 1 T 1375 ; Arch. mun. Quimper, 1 R 52-53 ; Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 10 T 474-475.

9. Comptes de la ville, Arch. dép. Finistère, 1 O 1010.

collège sur un montant total de 224 650 francs, soit 11,5 % en brut, 5,15 % après déduction des recettes de celui-ci.

Un dépouillement de huit comptes administratifs répartis entre 1840 et 1880 fournit une proportion habituelle de 5 à 10 % des dépenses communales. On voit que la ville consacre tout de même beaucoup d'argent à son collège.

Administrateurs, régents et collégiens

Un bureau d'administration de six à huit membres, choisis parmi les personnalités locales¹⁰, veille à la bonne marche de l'établissement. Le président est habituellement le préfet ou le maire de Quimper. Son action se manifeste par des visites au collège, l'assistance aux examens semestriels et aux distributions des prix, des propositions d'organisation, l'élaboration du budget, des interventions administratives ou politiques.

En 1835, le personnel compte un principal, un aumônier, onze régents (nom donné aux enseignants jusque dans les années 1860), deux maîtres d'études, soit quinze personnes. En 1885, l'effectif est de vingt-six, dont vingt et un professeurs et trois maîtres d'études¹¹. Un état de 1851 indique que le principal, les enseignants et les maîtres d'études sont tous bacheliers, à l'exception d'un maître de petite classe¹². Le prospectus de 1872 précise que les professeurs des grandes classes sont tous licenciés. La laïcisation du personnel n'empêche pas un ecclésiastique d'être principal (1840-1844) et quelques prêtres ayant les diplômes requis, d'y enseigner, notamment en philosophie. Dix principaux¹³ se succèdent entre 1830 et 1886 ; certains seront évoqués plus loin.

L'effectif des élèves est difficile à évaluer avant 1850. Quelques chiffres ont pu être retrouvés mais ils ne concernent que l'enseignement classique qui évolue alors entre 100 et 155 élèves. Le collège compte pourtant déjà deux cours annexes. À partir de 1850, l'information s'améliore et ces derniers sont pris en compte. Après 1863, on dispose de statistiques annuelles ou d'autres sources¹⁴. Bien que non exhaustif, un graphique a pu être établi sur l'ensemble de la période (fig. 4).

10. En 1838, le bureau comprend : le préfet du Finistère, le maire de Quimper, le procureur du roi, un pharmacien conseiller municipal, un ancien notaire, un conseiller de préfecture. En 1880, on y trouve le préfet, l'inspecteur d'académie, le maire, un avocat et trois avoués conseillers municipaux. Un ecclésiastique en fait partie à certaines périodes.

11. Sources : budgets (Arch. dép. Finistère, 1 T 1375 ; Arch. mun. Quimper, 1 R 52-53 ; Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 10 T 474-475) et palmarès : Arch. dép. Finistère, bibl., (1832-1835, 1858-1886) ; *ibid.*, 1 T 1374 (1868-1886) ; Arch. diocésaines Quimper, 2 J 2/2 (1847).

12. Arch. dép. Finistère, 1 T 1362, inspections ; 1 T 1365-1366, personnel.

13. Golias (1830-1833), Duval (1833-1840), Tollemer (1840-1844), Piche (1844-1846), Fougeray (1846-1856), Ayrault (1856-1873, le plus longtemps en poste), Dormier (1873-1875), Beauchet (1875-1882), Guillemin (1882-1885), Dorlin (1885-1886).

14. Arch. dép. Finistère, 1 T 1159, (1851-1879), fonds de l'inspection académique ; *ibid.*, 1 T 1370, (1843-1876), fonds du collège. Les chiffres antérieurs proviennent de budgets, courriers, rapports... Ceux des budgets 1880-1885 prolongent exactement la période 1863-1879.

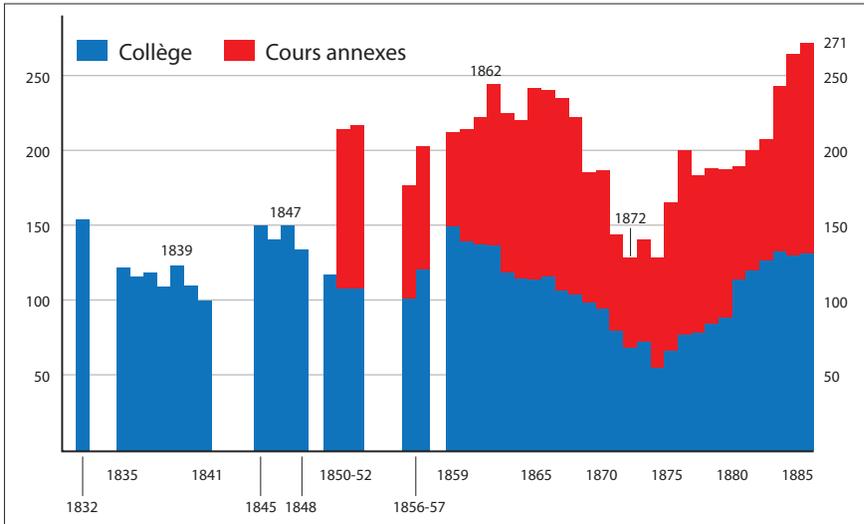


Figure 4 – Effectifs du collège de 1832 à 1885

Vers 1850, le collège¹⁵ recrute au sud-ouest d'une ligne Port-Launay / Plonévez-du-Faou / Quimperlé. Cette zone contient des chefs-lieux de canton et de gros bourgs dont les notables veulent faire instruire leurs enfants, ceux-ci forment un quart des inscriptions ; le reste vient de Quimper. En 1880-1881, les élèves de l'enseignement classique habitent essentiellement au sud d'une ligne Douarnenez-Quimperlé (92 %, dont 79 % pour Quimper) ; ceux des cours spéciaux sont quimpérois à 72 % ou arrivent du reste de l'arrondissement¹⁶ ; ceux de la classe d'agriculture sont à 62 % originaires des cantons de Quimper et Briec ou de la commune de Coray et à 32 % de communes situées entre le Porzay et le pays bigouden.

Les élèves relèvent de divers statuts. Il y a d'abord les internes et les externes¹⁷. En 1834-1836 (collège seul), les internes forment moins du quart du total. Dix ans plus tard, toutes formations confondues, ils en constituent 35-40 % ; dix autres années après, la proportion est de 20 %. Entre 1863 et 1885, leur part varie de 36 % (1863-1865) à 20-25 % (1873-1875) et 40 % en 1880-1885. Les externes restent donc toujours majoritaires, avec plus ou moins d'ampleur. Mais il existe des sous-groupes¹⁸ :

15. *Ibid.*, 1 T 1369, registres d'inscription.

16. Jusqu'en 1926, le sud-Finistère compte deux arrondissements : Quimper et Quimperlé.

17. Arch. dép. Finistère, 1 T 1159 (1851-1879) ; *ibid.*, 1 T 1370 (1843-1876).

18. La catégorie des boursiers apparaît vers 1860, s'interrompt de 1866 à la fin des années 1870, puis revient : elle passe de moins de 10 % des internes à plus de 20 % ; les pensionnaires libres, la majorité, paient intégralement l'internat ; les demi-pensionnaires sont peu nombreux. Les externes gratuits

les internes se divisent en boursiers, pensionnaires libres, demi-pensionnaires ; les externes ont également leurs catégories : externes payants ou gratuits ; il y a en outre des externes surveillés.

Les « occupants » de l'aile ouest

Le collège municipal n'est pas seul à résider dans ses propres bâtiments. Son aile ouest a abrité plusieurs établissements au cours de la période.

Le petit séminaire de Quimper¹⁹ y demeure jusqu'en 1832. Il fait une concurrence sérieuse au collège en lui retirant des élèves qui suivaient ses cours (trente départs en 1831) et en créant des classes de septième, sixième, cinquième, avec l'avantage de ne pas demander de rétribution. Cette rivalité débouche d'ailleurs sur des incidents entre petits séminaristes occupant l'étage et collégiens ayant leurs classes en dessous. Sa fusion avec celui de Pont-Croix met fin à ces désagréments.

Six ans plus tard, il est remplacé par une « école primaire spéciale pour les enfants de la campagne²⁰ » créée à l'initiative du baron Boullé, préfet du Finistère de 1836 à 1848. Elle a pour buts l'apprentissage du français et une formation agricole. Elle connaît un gros succès : soixante élèves en 1838, cent soixante en 1848. D'abord autonome, avec des prêtres à sa tête, elle passe en 1846 sous la direction des Frères des Écoles chrétiennes qui y ajoutent de nouvelles formations. L'établissement connu sous le nom de Likès y reste jusqu'en 1864. Le voisinage est parfois difficile : des courriers de 1861 signalent des incidents entre domestiques des deux institutions²¹.

Créée en 1873, l'école normale de garçons²² fait aussi ses débuts dans l'aile ouest du collège où elle fonctionne jusqu'en 1884. Il y eut en réalité deux écoles successives : la première, confiée aux Frères, dure jusqu'à leur licenciement en 1880 ; la seconde, à direction laïque, y reste le temps de construire un bâtiment neuf à la sortie de la ville. Elle reçut de trente-neuf à cinquante élèves pour une scolarité de trois ans.

Mais, plus qu'à un voisinage éventuellement difficile ou concurrentiel, le collège doit faire face à un problème autrement important, celui de sa propre survie.

sont quelques-uns au départ, dix-quinze en milieu de période, une cinquantaine à la fin ; les externes surveillés sont rares au collège, moins dans les cours annexes (gratuité).

19. Arch. dép. Finistère, 1 T 1360-1361 (1831-1879), fonds du collège, correspondance.

20. *Ibid.*, 1 T 1360-1361 et surtout Arch. mun. Quimper, 1 R 25, ainsi que DANÉLOU, Hervé, *Un siècle de vie likésienne (1838-1945)*, Concarneau, École le Likès, 2001, 154 p. En 1864, le Likès part s'installer de l'autre côté du champ de foire situé au nord du collège. Les Frères y ont fait l'acquisition d'une propriété où ils construisent plusieurs bâtiments et développent leurs formations. L'établissement compte 590 élèves en 1886. Il s'y trouve toujours.

21. Arch. dép. Finistère, 1 T 1360-1361.

22. *Ibid.*, 1 T 311-316, 886-904, frères ; *ibid.*, 1 T 317-328, 905-943, laïques.

Une existence longtemps menacée

La laïcisation du personnel provoque une chute brutale des effectifs du collège qui passe de 360 élèves en 1828 à 155 en 1832, puis évolue entre 125 et 100 de 1835 à 1841. Et sa décadence devient le *leitmotiv* de presque toute la période.

À l'été 1832, le conseil municipal fait un état des lieux²³, examine diverses options, mais n'arrête que des modifications mineures. De 1833 à 1844, sous les principaux Duval (défaillant) et Tollemer (réformateur compulsif), les effectifs s'élèvent légèrement, puis retombent ; le premier se défend : « ici, à moins d'être ecclésiastique, on fait bien difficilement prospérer les établissements », le second en vient à proposer de débaucher « un prêtre du grand séminaire, de Pont-Croix ou de Saint-Pol²⁴ ».

Après le léger mieux du principalat Piche (150 collégiens), la situation se dégrade à nouveau. Au milieu des années 1850, un observateur anonyme²⁵ et lucide écrit :

« Le collège, quoique bien dirigé, reste à peu près stationnaire. Le voisinage d'un grand nombre d'établissements secondaires, dirigés en partie par des ecclésiastiques, s'oppose à son accroissement. L'existence du collège est assurée jusqu'en 1857, mais à cette époque, il est à craindre, vu la pénurie des ressources de la ville, qu'on essaie encore de le supprimer. Cependant, il trouvera, comme en 1852, de nombreux défenseurs. »

En 1856, la ville déclare vouloir cesser de faire des sacrifices hors de proportion et pense que la décadence du collège vient de sa direction laïque qui rebute la majorité des familles²⁶. Elle sollicite le principal de Lesneven qui accepte de reprendre le collège pour une subvention moindre et sans rétribution scolaire. Mais le ministère refuse et c'est un principal laïque (Ayrault) qui fait la rentrée d'octobre.

En 1871, ce dernier, toujours en poste, répond mélancoliquement au recteur²⁷ :

« Cet établissement, qui n'avait en 1856 que 98 élèves suivant l'enseignement classique, en comptait 118 à la fin de 1857. La situation s'est améliorée jusqu'en 1862 : 143 inscriptions. À partir de ce moment, j'ai eu le regret de constater chaque année une diminution sensible. La situation (actuelle) diffère très peu de ce qu'elle était en 1869 : 88 élèves au lieu de 90... 130 et 90 sont les deux limites extrêmes entre lesquelles s'opère le roulement. »

Le fond est atteint en 1874 (130 élèves : classique 59, cours annexes 71). À partir de cette date, même si la concurrence scolaire reste vive, l'effectif du collège, tous enseignements confondus, augmente régulièrement, passant de 180 à 200 élèves dès la fin de la décennie à 271 en 1885 (classique 132, cours annexes 139). Plus que dans

23. *Ibid.*, 1 T 1360-1361.

24. *Ibid.*, 1 T 1360-1361.

25. *Ibid.*, 1 T 365, fonds de la préfecture, correspondance.

26. *Ibid.*, 1 T 365, fonds de la préfecture, correspondance.

27. Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 10 T 474.

l'action des principaux, les raisons sont à rechercher dans la croissance démographique qui provoque un mouvement d'urbanisation et le développement économique (pêche, conserveries) du sud-Finistère à cette période.

L'existence du collège a longtemps été incertaine. Son avantage est d'avoir gardé durant tout ce temps un cursus complet d'enseignement classique et d'y ajouter, même si ce fut un peu par hasard, un complément de formations pratiques.

Acte I : les études classiques

Un encadrement universitaire

Lorsqu'en 1856, la ville envisage de demander au principal de Lesneven de venir relever le collège de Quimper, elle y met quelques garanties²⁸ :

« [Notre commission] recherche le moyen d'assurer l'existence d'un collège de plein exercice à Quimper... Elle n'est pas d'avis de le confier à des corporations et d'en faire un établissement libre. Elle pense qu'il doit rester universitaire et communal... L'Université continuera comme par le passé à user de son droit d'inspection et de haute surveillance [], maintiendra ses méthodes d'enseignement et y placera des professeurs distingués. »

Dans ce cadre, les acteurs principaux sont le recteur et l'inspecteur d'académie. Avant 1850, c'est le recteur qui exerce la tutelle universitaire, assisté d'inspecteurs itinérants. À partir de cette date, un inspecteur réside au chef-lieu du département. Ils pratiquent un contrôle assez strict²⁹. Ils demandent l'envoi des notes de compositions, voire des copies, au moins jusqu'aux années 1860, donnent leur visa aux projets de palmarès et de discours de distribution des prix, aux changements d'emploi du temps. Ils exigent de fréquents comptes rendus et veulent être informés du moindre incident. Jusqu'aux années 1870, des rapports hebdomadaires³⁰, d'ailleurs de moins en moins remplis, complètent cette surveillance. De temps à autre, le collège reçoit aussi la visite d'inspecteurs généraux. Des événements mineurs remontent parfois jusqu'au ministre.

L'organisation pédagogique

Le parcours du collégien passe par trois divisions et neuf niveaux. Il commence en division élémentaire (huitième et septième, nos CM1-CM2), donc avec des enfants déjà un peu instruits. Il se poursuit en division de grammaire (sixième, cinquième, quatrième) et s'achève en division supérieure (troisième, seconde, rhétorique ou première et philosophie). Il faut préciser que la huitième n'ouvre qu'en 1846, que dans les années 1870, huitième et septième seront temporairement réunies et que les classes peuvent être regroupées pour certaines matières.

28. Arch. dép. Finistère, 1 T 365.

29. *Ibid.*, 1 T 1360-1361.

30. *Ibid.*, 1 T 1363-1364.

Les classes ne sont pas très chargées. En 1832 (154 élèves), philosophie et rhétorique en ont chacune douze, la quatrième vingt-six, la sixième trente-trois, les autres niveaux entre quinze et vingt ; en 1874, pire année (59 collégiens), seule la troisième atteint dix élèves. Le chiffre de 1832 n'ayant jamais été retrouvé et la huitième s'étant rajoutée, les classes ont habituellement de petits effectifs. En revanche, elles sont d'âges divers. En 1832, la plupart des vingt élèves de seconde ont 16-17 ans, mais sept ont de 18 à 22 ans ; sur les trente-trois sixièmes d'âge moyen 13-14 ans, huit ont entre 15 et 18 ans³¹. Les écarts s'atténuent lentement : les vingt et un cinquièmes de 1884 sont nés entre 1869 et 1874³².

L'année scolaire commence début octobre et s'achève dans la première quinzaine d'août. Elle est divisée en deux semestres (de cinq mois), avec à leur terme examen et distribution des prix. Simple proclamation à la fin du premier, elle devient en août célébration solennelle, avec décors, spectacles³³ et discours.

L'emploi du temps prévoit quatre heures d'enseignement par jour, en deux séances sans interruption : le matin entre 8 et 10 h et le « soir » de 2 à 4 h ; un cours d'une heure est parfois placé après la classe du matin ou avant celle du soir. Les internes ajoutent six à sept heures d'étude, surveillée et encadrée, réparties sur la journée³⁴. Le jeudi, sauf pour la division supérieure qui a cours le matin, et le dimanche sont libres et consacrés à d'autres activités.

Huitième et septième n'ont qu'un seul régent. Dans les autres divisions, un même régent assure l'essentiel des cours, en fait les matières littéraires, mais d'autres y interviennent : en mathématiques et sciences, d'abord seulement en division supérieure, puis dès avant 1840, en quatrième et cinquième ; en histoire-géographie, de la rhétorique à la quatrième entre 1846 et 1851, la chaire étant alors supprimée ; en allemand, de la rhétorique à la troisième autour de 1860, grâce à un régent parlant cette langue. Des maîtres particuliers enseignent le dessin dès 1830 et un régent anglophile assure des cours d'anglais dès la fin de la décennie. Dans ces matières, les classes sont souvent réunies en groupes de niveau.

L'enseignement jusqu'en 1850

De la rhétorique à la huitième, tous les régents suivent le même « ordre du cours », avec des durées voisines : récitation (une demi-heure), correction des devoirs (trois quarts d'heure), le temps restant étant consacré à « l'explication des

31. *Ibid.*, 1 T 1367, états nominatifs.

32. *Ibid.*, 1 T 1369.

33. Arch. mun. Quimper, 1 R 48. En 1831, il est construit un amphithéâtre. La distribution des prix se passe au collège jusqu'à l'ouverture des halles (1847). Des exercices publics, joutes en latin entre élèves, ont lieu jusque vers 1840. En fin de période, la musique du 118^e RI prête son concours à la cérémonie.

34. Arch. dép. Finistère, 1 T 1362.

auteurs ». Les devoirs sont habituellement donnés du jour pour le lendemain, voire de la classe du matin pour celle du soir ; ils sont corrigés devant et avec les élèves³⁵. Une composition est organisée le mardi matin, tous les quinze jours.

De la huitième à la rhétorique, les élèves progressent dans une même voie où les lettres occupent la majeure part. Durant ce parcours, les collégiens fréquentent les auteurs latins (dès la huitième) et grecs (à partir de la sixième), tout en continuant à se perfectionner en français. Le latin est la plus enseignée des langues anciennes ; les auteurs les plus étudiés sont Virgile, Cicéron, Tacite, Horace, Cornélius Népos, pratiqués sous la forme de versions, thèmes, vers ou discours. Les grecs Homère, Démosthène, Sophocle, Plutarque, Ésope ne donnent lieu qu'à versions et thèmes. Les programmes comportent deux parties : « Auteurs » (liste d'écrivains et titres de manuels) et « Mémoire » (extraits de ceux-ci que les élèves doivent apprendre). Le français est enseigné de la même façon et les écrivains sont tous du xvii^e siècle : Boileau, Racine, Bossuet, Fénelon, La Fontaine et d'autres moins connus³⁶.

L'idée est de confronter les élèves à la sagesse des Anciens et de leurs continuateurs³⁷. C'est le but mis en avant, un autre est aussi de donner à ses bénéficiaires surtout issus de catégories aisées, une « distinction » qui conforte et perpétue leur statut social. Antoine Prost observe que lorsque des formations pratiques s'ajouteront aux études classiques, celles-ci connaîtront un regain de faveur³⁸.

En l'absence d'une chaire spéciale, le régent principal enseigne aussi l'histoire et la géographie. La division élémentaire part de l'histoire sainte pour étudier le monde des Anciens ; Orient, Égypte, Grèce et Rome sont vus dans celle de grammaire ; le Moyen Âge, l'Ancien Régime et l'époque présente sont étudiés dans les classes supérieures. Vue alors comme science auxiliaire de l'histoire, la géographie sert surtout à comparer l'état ancien du monde avec la situation actuelle.

Les mathématiques n'ont de programme fixé qu'en cinquième où on l'étudie sous la forme de l'arithmétique. À plusieurs reprises sont constitués puis recomposés

35. *Ibid.*, 1 T 1371 (1849) quatrième. « Après la lecture du texte à traduire, plusieurs élèves lisent leur travail. On fait remarquer les fautes et les défauts. Des observations sont faites sur l'application des règles, la propriété des termes, leur arrangement, par les élèves et le régent. On donne un corrigé que les élèves doivent rapporter le lendemain sur le cahier consacré. »

36. *Ibid.*, 1 T 1371 (1839-1849), programme des études, et Arch. diocésaines Quimper, 2 J 2/1-2, (1831-1839), exercices publics, (1847) palmarès, informations sur la partie littéraire. On trouvera un récit très vivant de la vie scolaire avant 1850 dans *L'Enfant*, roman autobiographique de Jules Vallès, collégien de 1839 à 1849 (signalé par Youenn Michel).

37. Arch. dép. Finistère, 1 T 1371 (1839), rhétorique. « Le régent enseigne aux jeunes gens à s'attacher aux Anciens qui ont pour eux la sanction des âges et aux modernes qui les ont imités, à se précautionner contre les doctrines des novateurs en littérature qui veulent tout reconstruire et n'ont rien réédifié. Chez eux, il y a souvent trivialité ou exagération et dans les pensées et dans le style... »

38. Prost, Antoine, *Histoire...*, chap. II, « La vie scolaire », p. 48-61.

des groupes de niveau permettant de progresser jusqu'à l'algèbre et aux équations, à la géométrie plane, la géométrie dans l'espace et la cosmographie.

L'anglais, enseigné de la cinquième à la rhétorique, débute par la prononciation et le vocabulaire, de petits textes à apprendre et traduire, qui progressent en longueur et en difficulté jusqu'à la rhétorique où les élèves étudient des poèmes. En dessin, les élèves sont répartis par âge et catégorie (académies, têtes, paysages).

Sans quitter les auteurs classiques, les élèves de philosophie découvrent d'autres horizons : la psychologie, la logique, la morale, la métaphysique et parcourent l'histoire de la pensée. Une telle fréquentation donne à la classe un statut particulier et à son régent une sorte d'aura. Le programme comporte aussi des mathématiques assez développées (algèbre et trigonométrie), de la physique et de la chimie³⁹.

Quelques horaires hebdomadaires ont pu être reconstitués : vingt-quatre heures en seconde (lettres, quatorze ; mathématiques, quatre ; histoire, quatre ; anglais, deux) ; vingt heures en quatrième (lettres, quatorze ; mathématiques, deux ; histoire, deux ; anglais, deux)⁴⁰.

De la bifurcation aux environs de 1880

Un tel enseignement formait assurément des lettrés et produisait des professeurs, des fonctionnaires, des avocats et même des médecins. Mais il était inadapté aux nouveaux besoins de l'époque. Le ministre Fortoul voulut réformer son contenu et son organisation. En 1852, il institue la bifurcation : les élèves de la division supérieure sont répartis en deux sections, lettres et sciences, avec toutefois des cours communs (français, latin, histoire, langues vivantes). Les classes sont ainsi partiellement dédoublées et leur nom est suivi de celui de leur section. La philosophie y perd le sien et s'appelle désormais « Logique ». Les scientifiques ont la moitié de leur horaire en mathématiques et sciences, les littéraires étudient encore plus les classiques. Les sections mènent à deux baccalauréats : ès lettres et ès sciences. Cette mesure suscita de fortes réticences et entraîna des difficultés d'organisation. En 1855, le collège avait trois groupes en mathématiques-sciences⁴¹ : le premier à cinq classes par semaine, les deux autres à une seule. La division en sections se compliquait d'une différence de niveau. Devant les résistances et les difficultés, le ministre Duruy supprime la bifurcation en 1864. On revient à l'unité de l'enseignement, excepté pour la terminale qui reste divisée en « philo » et « maths-élév ».

39. Arch. dép. Finistère, 1 T 1371, informations sur histoire-géographie, mathématiques, anglais, dessin, philosophie.

40. *Ibid.*, 1 T 1371 (1849).

41. *Ibid.*, 1 T 1371 (1855).

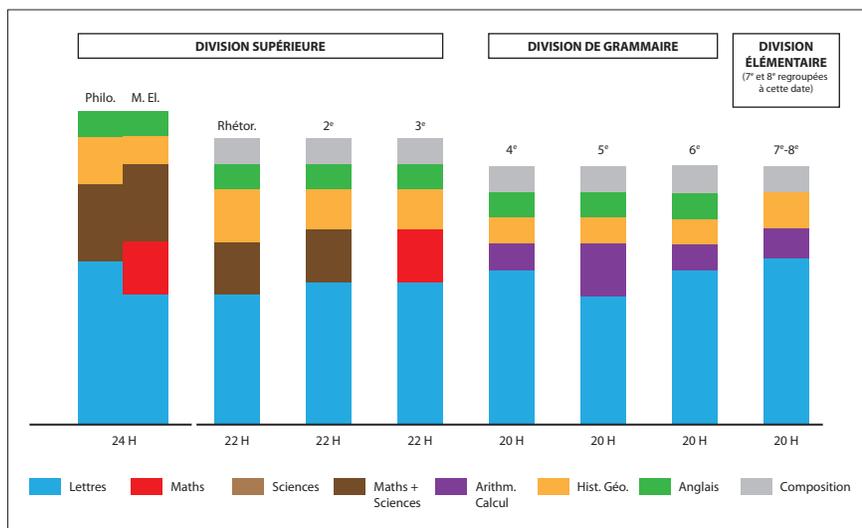


Figure 5 – Horaire de l'enseignement classique en 1872-1873

La transmission du savoir ne change guère. Mais la répartition entre matières est plus équilibrée, avec une plus grande part de mathématiques et de sciences, comme le montre l'horaire hebdomadaire de l'année 1872-1873 (fig. 5).

Les auteurs anciens restent les mêmes, mais la liste des écrivains français s'élargit avec Corneille, Molière, La Bruyère ; le xviii^e siècle fait son entrée avec la mise au programme d'œuvres historiques de Voltaire et Montesquieu. Le collège semble être entré dans une phase de transition, l'état d'esprit et les pratiques évoluent. Plusieurs professeurs (régent n'est plus utilisé) précisent qu'ils suivent le plan d'études des lycées, ce qui n'était pas aussi vrai avant. Tout en restant dans le cadre de la classe de deux heures, certains les découpent en deux séquences de soixante minutes ; d'autres présentent leur programme de l'année par trimestres, s'affranchissant du rythme semestriel encore observé, mais désormais absent des palmarès⁴².

Autour de 1880, le collège bénéficie du retour d'une chaire d'histoire et de la création d'une chaire d'allemand. Une nouvelle matière, la gymnastique, apparaît au milieu des années 1870⁴³.

42. *Ibid.*, 1 T 1371 (1863-1873), programmes des études, toutes matières.

43. *Ibid.*, 1 T 1361 (1875). « Le gymnase est installé et pourvu des principaux appareils. Les leçons y sont suivies par tous les élèves, internes et externes, qui forment trois divisions exercées simultanément, deux fois par semaine, mercredi et samedi soir, par trois instructeurs du régiment. [...] Les exercices militaires ne sont suivis que par les élèves de la première division ; ils ont également lieu aux jours précités. ».



Figure 6 – Diplôme de baccalauréat de Félix Hémon, 1865 (Arch. dép. Finistère)

Un diplôme convoité

Le couronnement des études classiques est le baccalauréat, sésame pour l'accès à certaines professions. Les résultats obtenus constituent d'ailleurs un baromètre de la valeur des établissements. Lors de la crise de 1856, le principal Fougeray met en avant le succès des cinq candidats du collège (lettres, quatre, sciences, un)⁴⁴ :

« Cette année, dans les 7 départements du ressort académique, le collège de Quimper a offert le seul exemple d'un établissement qui ait vu tous ses candidats admis au grade de bachelier [...] Saint-Pol présentait 7 élèves, un seul a été reçu. [...] Lorient présentait 13 élèves, 3 seulement ont été reçus. Brest a obtenu à peu près les mêmes résultats, je n'ai pas les nombres exacts. [...] Lesneven a envoyé 2 élèves, tous deux ont été refusés. »

L'examen n'était pas une formalité. À plusieurs reprises, on voit le principal supputer les succès possibles selon les résultats des épreuves de semestre. La liste

44. Arch. mun. Quimper, 1 R 48.

des reçus était affichée au parloir ; un document⁴⁵ des années 1870 recopie leurs noms avec les effectifs de la classe pour la période 1859-1872 : deux élèves sur trois l'ont obtenu, les deux tiers en lettres. Parmi les lauréats de 1865, Félix Hémon⁴⁶, futur inspecteur général de l'Instruction publique et père de l'écrivain Louis (fig. 6).

Les palmarès de 1873 à 1886 fournissent bien le nom des reçus, mais les doublons d'une année sur l'autre ont fait renoncer à prolonger la liste citée plus haut. D'autant qu'un baccalauréat ès lettres en deux parties, à un an d'intervalle, a été institué en 1874.

L'instruction religieuse et morale

Elle est affirmée, parfois précisée, dans tous les prospectus de la période :

« L'éducation morale et religieuse est l'objet de notre constante sollicitude. » (1834)

« [Un aumônier] prépare les jeunes enfants à la première communion, explique à tous les principes de la religion et en fait accomplir les devoirs. Les élèves devront rédiger avec soin [ses] instructions, des prix seront distribués à la fin de l'année. Les externes assistent aux exercices religieux dans la chapelle sous la surveillance de leurs professeurs. Convaincus que la religion est la base de toute saine éducation et la véritable source des vertus publiques et privées, les fonctionnaires [accordent] leur entier et sincère concours à M. l'aumônier. » (1853)

« Le fondement de l'éducation morale est la religion, [elle] tient donc le premier rang. » (1872).

Les cours ont lieu à la chapelle les jeudi, samedi et dimanche. Les élèves n'y sont pas réunis par classe mais par groupes dont la composition change à l'appréciation de l'aumônier. La rentrée commence par une messe du Saint-Esprit, les fêtes religieuses sont célébrées et la journée est jalonnée de prières (au dortoir, en classe et sans doute ailleurs)⁴⁷. La retraite de communion dure trois jours et la cérémonie fait l'objet d'un rapport ; en 1844, il remonte jusqu'au ministre qui adresse ses compliments⁴⁸. L'évêque préside à plusieurs reprises la distribution des prix.

Mais la religion est également dans les programmes scolaires, au moins jusqu'aux années 1870. Le cours de philosophie traite de l'âme, de l'existence de Dieu, réfute l'athéisme. Les œuvres des prédicateurs du xviii^e siècle sont utilisées en littérature. Le catéchisme du diocèse figure dans les récitations de cinquième, l'histoire sainte en classes élémentaires et préparatoire. La liste des « livres suivis » en 1878, signée du principal après approbation des professeurs, confirme cette permanence⁴⁹.

45. *Ibid.*, 1 R 48.

46. Arch. dép. Finistère, 102 J 25, fonds Félix Hémon.

47. *Ibid.*, 1 T 1362 (1837), 1 T 1371 (1861) ; Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 10 T 474 (1859).

48. Arch. dép. Finistère, 1 T 1360-1361.

49. *Ibid.*, 1 T 1371.

Acte II : les cours annexes

Le collège ne se réduit pas aux études classiques, d'autres formations y existent. Beaucoup moins documentées, elles sont largement restées dans l'ombre.

L'École primaire supérieure

La loi Guizot de 1833 prévoyait une école primaire supérieure (ÉPS), au chef-lieu de chaque département et dans les communes de plus de 6 000 habitants. Celle de Quimper fonctionna de manière assez particulière : la ville qui la voulait distincte du collège, en raison de sa mauvaise opinion du principal Duval, l'installa dans l'aile ouest du bâtiment, avec entrée séparée. Mais aucun maître n'y ayant été affecté, le principal et les régents y assurèrent les cours pendant cinq ans. Selon le palmarès de 1834, « on y enseigne, excepté les langues anciennes, tout ce qui fait la matière des études des collèges⁵⁰ ». On appréciera la restriction.

Un instituteur est finalement nommé en 1839. Un conflit à propos de leur autorité respective sur l'ÉPS éclata bientôt entre lui et le principal, émaillé de nombreux incidents, le maire et le recteur étant pris à témoin par les deux parties⁵¹. En outre, son exigence d'un bon niveau préalable pour l'entrée à son école (au point de solliciter la création d'un cours préparatoire) ne favorisa pas l'essor de celle-ci, qui stagna aux alentours de vingt élèves⁵². La querelle se termina en 1850 par sa nomination comme inspecteur primaire pour l'arrondissement de Châteaulin. Il avait cependant eu l'intuition qu'il fallait la spécialiser dans la préparation à l'École des arts et métiers d'Angers. Après son départ, l'ÉPS fut annexée au collège.

De cette date à la fin du collège communal, on peut représenter ainsi les formations données dans l'établissement (fig. 7).

Le prospectus de 1853 fait le point sur ce qu'est alors l'école primaire supérieure :

« L'enseignement est dirigé par deux maîtres brevetés ; il a pour but d'ouvrir aux jeunes gens les carrières pour lesquelles l'instruction secondaire n'est point exigée. Il comprend l'instruction religieuse et morale, la lecture, tous les genres d'écriture, la grammaire française, les exercices de style, des notions de littérature, la tenue de livres, l'arithmétique, la mesure des surfaces et des volumes, la géométrie, les éléments d'algèbre, de physique générale et de chimie usuelle, la musique vocale, le dessin linéaire et d'après nature, l'histoire et la géographie générale et de la France. Les élèves pourront suivre les cours d'anglais, de musique instrumentale et dessin académique lorsque leurs parents en feront la demande. »

50. *Ibid.*, bibl., palmarès.

51. *Ibid.*, 1 T 1360 et surtout Arch. mun. Quimper, 1 R 25.

52. Arch. dép. Finistère, 1 T 1367 et Arch. mun. Quimper, 1 R 25 et 48.

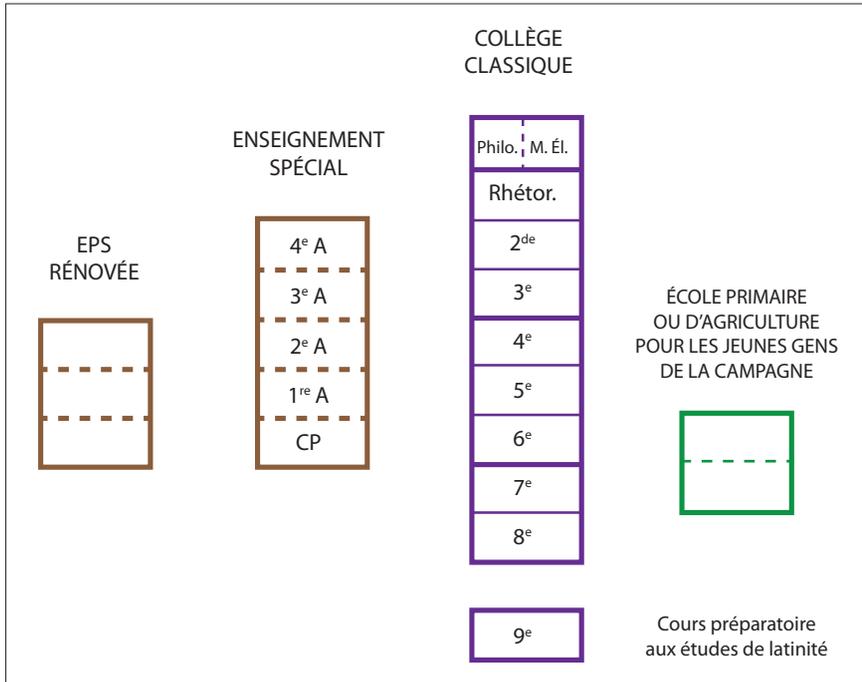


Figure 7 – Enseignements délivrés au collège de 1850 à 1886

En 1856, le principal Fougeray se targue des succès à l'École d'Angers⁵³. En 1857, l'Éps compte cinquante-deux élèves, une soixantaine en 1865-1867⁵⁴. À cette date, elle a été augmentée d'une année ; son emploi du temps⁵⁵ nous apprend que quatre matières différentes sont enseignées chaque jour, ce qui signifie que les classes ne durent qu'une heure. Mathématiques, sciences et dessin occupent la plus grande part de l'horaire hebdomadaire, le reste est constitué par le français, l'histoire-géographie, l'anglais devenu obligatoire et des matières spécifiques (droit, comptabilité, tenue de livres et donc écriture). Mais son avenir reste préoccupant.

L'école préparatoire des jeunes enfants

Un second cours, véritable extension du collège classique, apparaît en 1846, après la création de la huitième. Il figure au palmarès de 1847⁵⁶ sous l'appellation

53. *Ibid.*, 1 R 48 et 1 R 25.

54. *Ibid.*, 1 R 48 et 1 R 25.

55. Arch. dép. Finistère, 1 T 1371 (1863).

56. Arch. diocésaines Quimper, 2 J 2/2.

« cours préparatoire aux classes élémentaires de latinité ». Il a pour but d'assurer de futurs élèves au collège, à défaut à l'école supérieure ; les enfants y passant plusieurs années dans des divisions successives, la scolarité se ferait ainsi tout entière dans l'établissement. Cette école est surtout fréquentée par de petits Quimpérois, mais on y trouve parfois de jeunes internes⁵⁷. L'enseignement comprend : la récitation des prières et du catéchisme, la lecture, l'écriture, la grammaire, le calcul, les poids et mesures, l'histoire sainte, les notions générales de géographie⁵⁸.

Le palmarès de 1858 apporte d'intéressantes précisions⁵⁹ :

« La rentrée est fixée au 20 septembre pour les élèves du cours préparatoire. Cette petite classe, objet spécial de la sollicitude du principal, admet les élèves dès l'âge de 6 ans. Les externes entrent à neuf heures et sortent à quatre heures moins un quart. À midi, ils prennent leur repas, sous les yeux du maître, dans une salle affectée à leur usage. Les parents peuvent les faire prendre de midi à une heure. Toutes les dispositions sont prises pour que les jeunes enfants ne se trouvent jamais en rapport avec les autres élèves du collège. »

La pré-rentrée disparaît un peu avant 1870 et le repas séparé semble intégré à une petite demi-pension pour les enfants au-dessous de 12 ans qui figure alors dans les prospectus, où le cours est nommé « classe préparatoire à la huitième ».

Après avoir longtemps évolué entre vingt et trente-cinq enfants, le cours n'en compte plus que vingt en 1883-1885⁶⁰. Ces chiffres ne sont pas pris en compte dans les effectifs officiels, bien que ces élèves figurent aux registres d'inscription et aux palmarès.

L'enseignement spécial

Ayant supprimé la bifurcation, Duruy prit soin d'organiser une formation pour les futurs employés du commerce et de l'industrie en créant l'enseignement secondaire spécial (juin 1865) qui élargissait des initiatives antérieures. Le principal Ayrault y voit une opportunité : en mai 1867, il fait part au maire de Quimper de ses observations sur la situation de l'ÉPS et des améliorations qu'on pourrait y introduire⁶¹ :

« L'École primaire supérieure est devenue un cours préparatoire à l'École des Arts et métiers d'Angers. Quoique les succès n'aient pas manqué, il faut avouer que les élèves ne reçoivent pas un enseignement aussi complet qu'on pourrait le désirer. Cette lacune cessera le jour où la ville, prenant l'enseignement spécial à sa charge, nous assurera le concours des professeurs du collège... Je vous prie de bien vouloir user de votre influence pour faire porter au budget de la ville, la somme de 5500 F pour les traitements des fonctionnaires des cours spéciaux. »

57. Arch. dép. Finistère, 1 T 1369.

58. *Ibid.*, 1 T 365 (1853).

59. *Ibid.*, bibl., palmarès.

60. *Ibid.*, 1 T 1369 ; Arch. mun. Quimper, 1 R 25.

61. *Ibid.*, 1 R 25.

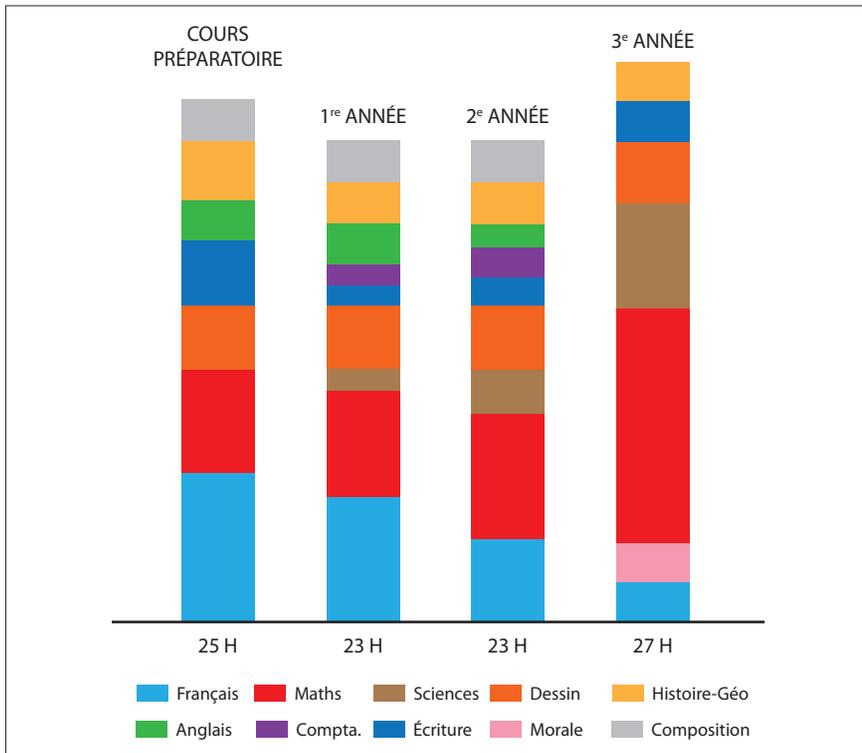


Figure 8 – Horaire de l'enseignement spécial en 1874-1875

La traduction concrète de cette demande apparaît au budget prévisionnel de 1868 qui comporte un crédit de 5900 francs, à la fois pour l'enseignement spécial, la classe préparatoire à la huitième et une « classe primaire » qui sera évoquée plus loin.

Précédé d'un cours préparatoire, l'enseignement spécial dure quatre années progressivement mises en place. L'ÉPS fournit les premiers degrés, la troisième année est ouverte en 1874, la quatrième en 1883. Il est doté d'un organisme de contrôle, le conseil de perfectionnement⁶². Les études sont essentiellement pratiques : pas de langue ancienne, du français – mais de moins en moins au fil des années –, inversement de plus en plus de matières scientifiques, du dessin, de l'anglais, de l'histoire-géographie et des matières spécifiques (comptabilité, législation). L'emploi du temps de la semaine en 1874-1875 (fig. 8) montre leur répartition⁶³.

62. En 1875, le conseil de perfectionnement comprend : l'inspecteur d'académie, le maire, un conseiller de préfecture, un propriétaire-exploitant, un médecin, deux officiers, le principal.

63. Arch. mun. Quimper, 1 R 49.

Il faut y ajouter l'instruction religieuse et morale, suivie à la chapelle en compagnie des élèves du collège, avec qui ils constituent des groupes⁶⁴.

Un rapport⁶⁵ rédigé fin 1875 par le conseil de perfectionnement apporte quelques précisions. Parmi les cinquante-quatre élèves, on compte trente-sept Quimpérois (dont dix-sept boursiers de la ville), le reste venant d'autres localités. Le niveau en classe préparatoire est inégal et le cours a été réparti en deux divisions, la première année n'en a qu'une en raison de la faiblesse générale des élèves ; l'attitude et la tenue de ces deux groupes laissent parfois à désirer. Les appréciations sur la deuxième année sont positives, excepté en histoire-géographie. La récente troisième année (cinq élèves) peut bénéficier des connaissances étendues et élevées apportées par des professeurs compétents.

Entre 1869 et 1882, les effectifs de l'enseignement spécial évoluent entre 30 et 65 élèves, ils décollent véritablement en fin de période (94 en 1883, 119 et 121 pour les deux années suivantes⁶⁶). Ils constituent alors 45 % des effectifs du collège.

La « classe primaire ou d'agriculture »

Sous ce nom un peu mystérieux se cache tout simplement une classe d'agriculture qui apparaît vers 1865-1866. Peu de documents concernent ce cours, également contrôlé par le conseil de perfectionnement.

Le rapport sur l'enseignement spécial cité plus haut est pratiquement le seul à nous donner quelques informations à son sujet. Elle est entièrement composée d'enfants de la campagne, presque tous en pension chez des particuliers de la ville. En 1875, elle compte trente-trois élèves répartis en trois divisions classées par force décroissante.

« Beaucoup d'entre eux connaissent à peine le français. [M. Courtin] est obligé de se multiplier, d'incruster, à force de patience, quelques connaissances dans ces jeunes cerveaux peu développés et satisfaire en même temps aux soins à donner aux trois catégories d'élèves dont les aptitudes et l'instruction sont si disproportionnées. Nos examens cependant sont satisfaisants, les matières élémentaires paraissent être bien possédées. Nous avons eu surtout à nous louer d'une tenue et d'une contenance parfaites. Généralement ils écrivent fort bien, mais presque tous lisent avec une certaine difficulté qui résulte de leur peu d'habitude de la langue française. 21 d'entre eux suivent le cours théorique et pratique d'agriculture professé par M. Olive. »

64. Arch. dép. Finistère, 1 T 1361, 1362, rapports du principal. En 1863, la division supérieure et la troisième année professionnelle assistent, deux samedis par mois, à une conférence dont ils doivent tirer des rédactions ; les autres ont une leçon de catéchisme le jeudi ; une instruction est donnée à tous les élèves deux dimanches par mois. En 1879, les grandes classes ont une conférence tous les 15 jours ; les troisièmes, quatrièmes et les plus âgés de l'enseignement spécial suivent chaque semaine un cours d'instruction religieuse ; les classes élémentaires de latin et des cours spéciaux suivent le catéchisme de persévérance le jeudi et les seconds dimanches ; les plus jeunes suivent le catéchisme de communion.

65. Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 10 T 474.

66. Arch. dép. Finistère, 1 T 1159 et Arch. dép. Ille-et-Vilaine 10 T 475.

Les auteurs déplorent un absentéisme entre fin juin et courant octobre et regrettent que beaucoup ne viennent qu'un an, « dégrossis, ils restent chez eux ». De trente à soixante élèves jusqu'à la fin des années 1870, l'effectif chute à quinze-vingt après 1880⁶⁷.

Au total, les cours annexes ont probablement permis à l'établissement de sortir de la crise des années 1870. De 1874 à 1879, leurs effectifs sont supérieurs et parfois largement⁶⁸ à ceux du collège classique, qui ne se relève qu'à partir de 1880.

Les coulisses : vie quotidienne et rêves d'avenir

Internes - externes : une existence différente

À l'exception de deux promenades par semaine et d'une sortie mensuelle, les pensionnaires n'ont d'autre horizon que les murs du collège dont ils fréquentent toutes les parties, la plus symbolique étant le dortoir ; les demi-pensionnaires en connaissent le réfectoire et les études mais rentrent le soir dans leur famille ; les externes peuvent ne venir à l'établissement que pour les classes, sauf s'ils font partie des rares externes surveillés. La vie des uns et des autres n'est donc pas la même.

L'univers gris des internes

Le programme quotidien des pensionnaires et de ceux qui partagent leur emploi du temps est donné dans une inspection de 1837⁶⁹. Il est présenté dans le schéma ci-dessous (fig. 9). Il reste valable pour toute la période.

Elle fournit d'autres précisions : les mouvements se font dans l'ordre et en silence ; dans les dortoirs (non chauffés), les lits sont à distance réglementaire, deux lampes restent allumées pendant la nuit, un maître d'études est présent ; les études et les classes ont des poêles ; la nourriture servie au réfectoire est saine et abondante ; une salle couverte existe en cas de mauvais temps lors des récréations.

Le prospectus de 1835 décrit ainsi le trousseau du pensionnaire : des draps de rechange, une couverture s'il veut en avoir une deuxième, des serviettes, un couvert, un gobelet. Celui de 1853 détaille les vêtements et objets de toilette : chemises, cravates dont une de soie noire, bas, souliers, bonnets et vase de nuit, peigne, brosses à dents et d'habit, deux tenues complètes dont un uniforme (fig. 10) ; celui-ci est obligatoire aussi pour les demi-pensionnaires. En 1872, le vase de nuit a disparu, mais des gants d'hiver et d'été sont ajoutés.

Les pensionnaires ont droit à une sortie par mois, à condition que leur comportement ne leur ait pas valu de punition.

67. Arch. dép. Finistère, 1 T 1159 et Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 10 T 475.

68. Arch. dép. Finistère, 1 T 1159 et Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 10 T 475.

69. Arch. dép. Finistère, 1 T 1362.

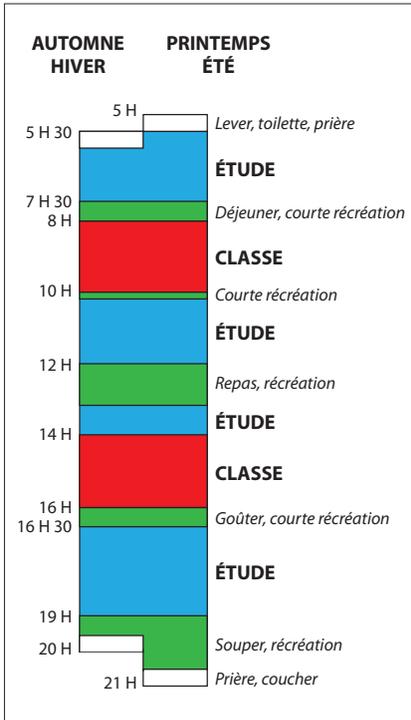


Figure 9 – Emploi du temps des internes

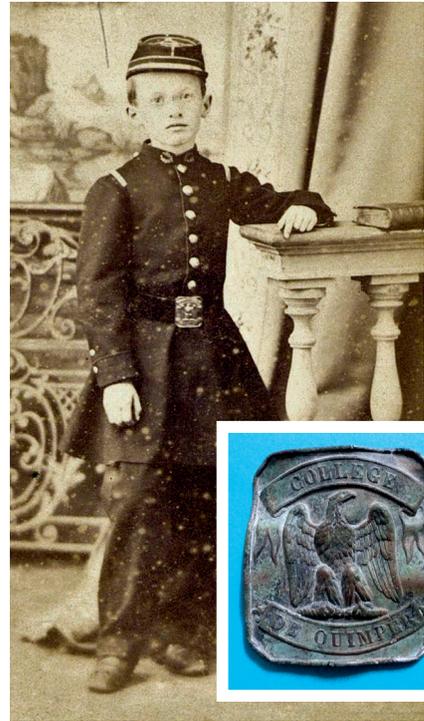


Figure 10 – Collégien en uniforme avec boucle de ceinturon (Arch. mun. Quimper)

De petits moments d'évasion

À l'opposé de cet univers assez terne, les lettres que Léopold Gouzil, pensionnaire de rhétorique, adresse en 1850-1851 à sa famille douarneniste donnent une image moins déplaisante de l'internat⁷⁰ :

- octobre : il vient d'arriver au collège [venant de Pont-Croix], sa redingote n'est pas à la mode de l'établissement, il souhaite qu'on lui confectionne un paletot ;
- janvier : « il neige dehors et il y a des glaçons dans nos cuvettes » ; une bénédiction à la chapelle a été embellie par les chants d'une chorale de montagnards béarnais ;
- mars : conférence de l'aumônier, suivie d'une composition sur l'unité de l'Église ; il prend sa première leçon de danse, activité préférée à l'escrime ;
- avril : promenade à la chapelle de la Mère de Dieu où il a joué aux noix ;

70. TANNEAU, YVES, « Du petit séminaire de Pont-Croix à la faculté de droit de Paris : correspondance d'un jeune Breton de Douarnenez, Léopold Gouzil (1834-1869) », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XCIV, 1968, p. 158-247.

- mai : état de son jardin (ses printanières sont passées, ses giroflées, marguerites et ennemis du peintre sont en fleurs, son rosier commence à s'ouvrir) ;
- durant ces deux mois, il participe avec le collège à des événements publics : obsèques du préfet, fête de la République, revue de troupes ;
- juin : tir à la carabine au four à chaux (en bordure de la rivière Odet) ;
- 19 juillet : encore quelques compositions pour les prix, promenade l'après-midi.

Et de petites rébellions

Les pensionnaires ne sont pas tous aussi raisonnables. En 1863, un petit sixième fugue plusieurs fois pour tenter de rejoindre Brest où habitent ses parents qui ne s'en soucient guère⁷¹. Dans les années 1870, de grands élèves s'échappent de la promenade pour aller visiter une ferme où ils se font servir du cidre ; une autre fois, ils vont faire un tour du côté de la gare, revenant tard et pas très frais au collège. On trouve aussi des altercations avec un maître d'études, des passages au cabaret lors des sorties mensuelles. Le principal essaie de prévenir les occasions de débordements : en 1861, il adresse à l'inspecteur d'académie, pour transmission au recteur, une demande d'ajournement du congé de mardi gras, convaincu qu'il « sera mal employé par le plus grand nombre des élèves sortis », la mesure serait d'ailleurs accueillie avec reconnaissance par les parents.

Les incidents les plus graves donnent lieu à des sanctions qui peuvent aller du *pensum* à l'exclusion temporaire ou définitive. Dans les premiers temps, des interventions extérieures viennent adoucir la peine. En 1860, un élève est dit « remis à sa famille ». Dans les années 1870, les meneurs des deux escapades et un sixième (de 16 ans) ayant agressé un maître d'études sont exclus définitivement.

Des externes trop délurés

Les externes (à qui l'uniforme est interdit) sont considérés comme des fauteurs de trouble en puissance. Il leur est fait plusieurs reproches, notamment de s'attrouper dans les rues adjacentes au collège où ils provoquent parfois du désordre, malgré les mesures prises à cet égard comme en témoigne cette lettre du principal à l'inspecteur d'académie (février 1859), en réponse à une observation de ce dernier :

« Je blâme, ainsi que vous, tout rassemblement d'élèves d'âges divers hors de la surveillance de leurs maîtres. Les portes du collège sont ouvertes matin et soir un quart d'heure avant l'entrée en classe et je punis sévèrement tout élève stationnant sur la place. Quoique les exercices du collège soient réglés sur la sonnerie de Saint-Corentin, il est arrivé au portier, malgré mes recommandations, de devancer l'heure réglementaire. Je lui ai donné de nouveaux ordres. »

71. Les développements des paragraphes consacrés à la vie quotidienne des élèves sont issus de Arch. dép. Finistère, 1 T 1361 ; Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 10 T 474.

Mais il y a plus répréhensible. Certains fréquentent des cabarets, billards et autres lieux de perdition ou s'adonnent au tabac. En 1859, le principal Ayrault fait le bilan de sa croisade contre ces comportements :

« Peu après mon arrivée, à ma demande, l'autorité locale fit défense aux cafetiers, sous peine de fermeture, de recevoir des élèves du collège, internes ou externes. Cette mesure a mis fin à ces réunions périodiques dans les cafés les jours de sortie entre les externes et les internes. J'ai été moins heureux contre les fumeurs. Je ne me suis pas borné à punir les externes pris en flagrant délit dans les rues voisines du collège, à faire rentrer immédiatement des internes pris par moi, sur la voie publique, le cigare ou la pipe à la bouche, j'ai refusé des internes à des correspondants que je savais dans l'impossibilité de les surveiller en dehors du temps des repas. »

D'autres ou les mêmes font des commissions pour des internes. L'un insulte et menace un de ses professeurs qui se rendait au collège. Bref, ils ont une mauvaise influence sur les internes et donnent une mauvaise image de l'établissement.

Un personnel sous surveillance

Les documents évoquent aussi le personnel, au-delà de l'aspect pédagogique.

En juillet 1834, le principal Duval adresse au recteur son « rapport moral annuel sur les fonctionnaires du collège ». Il comprend treize rubriques, dont sept concernent des aspects non professionnels : conduite, tenue, caractère, esprit, défauts, travail personnel, considération. Si tous ont une bonne conduite, une tenue décente, aucun défaut notable, deux ont le caractère un peu « raide » ou « âpre » ; tous ont l'esprit ordinaire, sauf l'un qui l'a « plus qu'ordinaire », le travail personnel de deux autres est « distraît par les soins de leur famille ».

L'inspection de mars 1851 s'accompagne d'un « état du personnel et de l'enseignement » contenant également des informations non directement professionnelles. On y trouve l'âge (le plus ancien a 48 ans) et l'état civil (la grande majorité est célibataire) des dix-neuf membres du collège. Le principal, l'aumônier, un instituteur et les deux maîtres d'études sont logés. À la rubrique « caractère, conduite, considération personnelle », tous sont déclarés « satisfaisants » et deux sont même « très satisfaisants ». La colonne du « dévouement » est plus mitigée : le zèle, le talent et la méthode de plusieurs sont signalés, d'autres sont seulement soigneux et exacts, quelques-uns sont embarrassés, un peu mous ou trop vifs, un dernier est routinier. Dans les observations, un régent est dit « tourmenté par son imagination », un autre a « de bonnes manières mais on craint qu'il ne soit pas à la hauteur de la classe ».

En 1859, les fiches de renseignements confidentiels questionnent sur la santé, le caractère, la conduite privée et publique, le travail, l'exactitude, le zèle, la fermeté, les rapports avec les chefs, les autorités, le public, les habitudes sociales, la sagacité et le jugement, l'élocution (« bien la caractériser »), avant d'interroger sur les aspects professionnels. Souci des vertus personnelles et de l'honorabilité.

À cet égard, deux affaires ont eu un grand retentissement. La première, déclenchée au printemps 1858 par un courrier du recteur, concerne la fréquentation des cafés par des régents du collège. La chose est avérée, mais plonge dans l'embarras les acteurs locaux, de l'inspecteur d'académie au principal en passant par le préfet : la situation dure depuis une dizaine d'années, mais comme le plus concerné prépare bien au baccalauréat, une tolérance coupable s'est installée. Des observations sont faites aux intéressés et une surveillance est exercée. À l'été, les mauvais résultats du baccalauréat provoquent un revirement de l'attitude des parents et des mesures d'éloignement sont prises.

L'autre affaire est plus inattendue : en avril 1868, un régent fait part à l'inspecteur d'académie de son intention d'abjurer le catholicisme. Ce dernier, décontenancé et furieux (« je n'hésite pas à parler de trahison »), lui suggère vivement de demander son changement immédiat. Déjà informé, le recteur avait, par télégraphe, convoqué l'intéressé. Le ministre approuve la solution du déplacement. La suite n'était sans doute pas envisagée : peu de temps après, l'enseignant revient à Quimper comme ministre protestant, provoquant un retour d'émotion dans la ville.

Les quinze dernières années du collège ont aussi connu quelques faits notables. En 1870-1871, des exclusions sont prononcées à l'encontre de deux maîtres de l'enseignement spécial : l'un, coutumier des congés prolongés, a passé carnaval dans une maison accueillante de Brest ; l'autre s'est lancé en politique, est devenu président du cercle des ouvriers et a sur une partie de la population une influence qui n'est pas en faveur du collège. En 1876, la même sanction est appliquée à un maître d'études violent. À cette date, le principal Beauchet, à peine arrivé, désire déjà s'en aller et sollicite un poste d'inspecteur d'académie ; son vœu n'est pas exaucé et il reste au collège jusqu'en 1882. Devant la perspective des soucis d'un bâtiment à construire, il demande alors sa retraite.

Des noms passés à la postérité

Parmi tous les rêves qui ont pu germer dans l'esprit des élèves ou de leurs professeurs, certains se sont réalisés, leur valant une petite ou plus grande renommée.

Plusieurs enseignants se sont illustrés dans le domaine culturel. René-François Le Men, régent d'anglais, et François-Marie Luzel, ancien régent de cinquième, furent successivement directeurs des Archives départementales de 1851 à 1895 ; ils ont laissé divers travaux et animé la Société archéologique du Finistère⁷². Joseph Loth, professeur de seconde en 1869-1870, devint spécialiste de la langue et de l'histoire celtiques, fonda les *Annales de Bretagne*, dirigea la *Revue celtique* et fut nommé en 1910 au Collège de France.

72. Nécrologie de René-François Le Men, *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. VIII, 1880 ; MAZÉ, Emmanuel, *François-Marie Luzel*, Lannion, 1995, 32 p.

Quelques professeurs de dessin ont brillé dans cette spécialité ainsi qu'en peinture. Décédé fin 1832, Olivier Perrin fut brièvement l'un d'eux, après l'avoir été durant la période ecclésiastique ; il est l'auteur des gravures de la *Galerie bretonne ou Vie des Bretons de l'Armorique* d'Alexandre Bouët, ouvrage publié en 1836. Moins connu, Auguste Goy a peint la façade du collège, mais a aussi réalisé de nombreux portraits et paysages. Jean-Marie Villard, ancien élève revenu comme maître de dessin, a peint de remarquables vues des environs de Douarnenez⁷³.

D'anciens élèves se sont illustrés dans divers domaines. Louis Hémon, frère aîné du bachelier de 1865, à l'origine avocat, fonde en 1872 le journal *Le Finistère* et entame en 1876 une carrière politique sous l'étiquette républicaine : il sera député puis sénateur. Un autre frère, Prosper, fonctionnaire préfectoral, est aussi historien de la Révolution en Bretagne⁷⁴. Edmond Caron, devenu officier de marine, est chargé en 1886-1887 d'explorer le Niger jusqu'à Tombouctou⁷⁵, il ne peut y entrer mais rédige un rapport détaillé et dresse des cartes de la région. Élève dans les années 1870, Georges Le Bail suit le même chemin que Louis Hémon : avocat, fondateur en 1906 du journal *Le Citoyen*, il deviendra député puis sénateur radical.

Ils seront célèbres plus tard, mais lors de la dernière année du collège municipal, ils sont encore en division élémentaire : Max Jacob est en septième, Abel Villard, fils du Jean-Marie cité plus haut, vient d'entrer en huitième. On connaît la vie, l'œuvre et le destin du premier, le second enseignera également le dessin et deviendra, lui aussi, un peintre renommé.

En 1879, la hiérarchie des établissements secondaires finistériens s'est modifiée par rapport au milieu du siècle⁷⁶ (carte 2). Dans l'enseignement public, le lycée de Brest est largement en tête ; il devance Lesneven qui a beaucoup progressé et Saint-Pol-de-Léon qui a régressé ; Morlaix et Quimper se situent un cran en dessous ; Landerneau a moins de 100 élèves. Le privé est représenté par le petit séminaire de Pont-Croix qui a encore augmenté, un nouvel établissement brestois prospère et une petite institution à Quimperlé. Toutefois Quimper bénéficie d'être le seul collège public du sud-Finistère et a montré son acharnement à subsister.

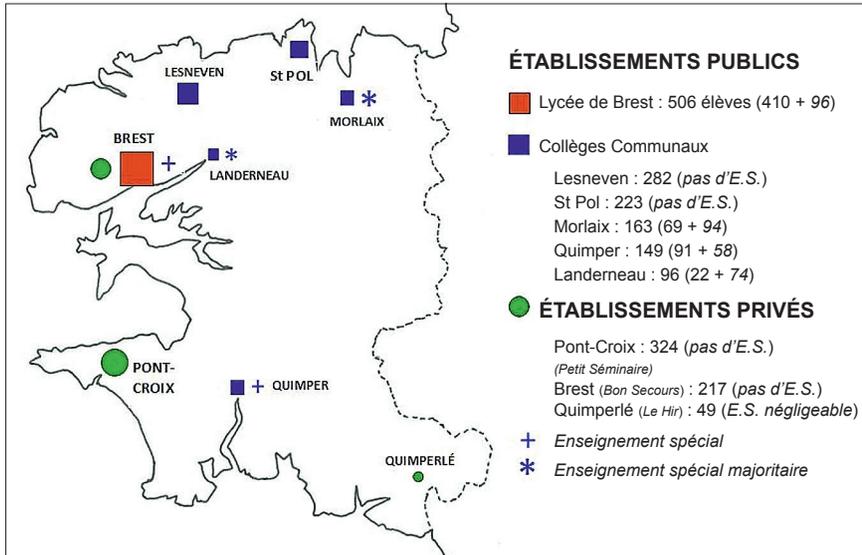
Établissement de moyenne importance, à l'existence plusieurs fois menacée, le collège de Quimper dispensait une instruction complète et variée qui a sans doute contribué à sa durée. De 1811 à 1880, les demandes de transformation en

73. DELOUCHE, Denise, « Olivier Perrin (1761-1832), premier peintre du paysan breton », *ArMen*, 24, 1989, p. 60-75 ; *Ead.*, « Auguste Goy, un peintre oublié », *Cahiers de l'Iroise*, 1978, p. 200-209 ; *Ead.*, « Le peintre Jean-Marie Villard (1828-1899) », *Ibid.*, 1979, p. 82-92.

74. *Louis Hémon et les siens, Brest 1880-Chapleau, 1913*, catalogue d'exposition, Brest, Palais des arts et de la culture de Brest, 1980, 20 p.

75. GOUJON, Camille, « Edmond Caron, explorateur du Niger (1857-1917) », dans *Les Bretons au-delà des mers. Explorateurs et grands voyageurs*, Quimper, Éditions nouvelles du Finistère, 1996, p. 66-69.

76. 1879, dernier chiffre pour tous les établissements.



Carte 2 – L'enseignement secondaire finistérien (classique et spécial) en 1879

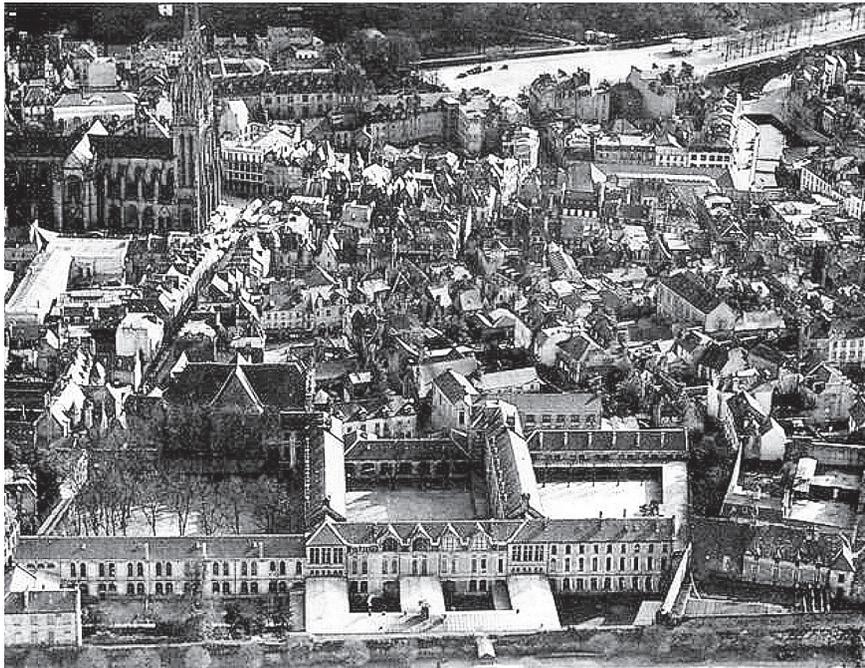


Figure 11 – Quimper, vue aérienne du lycée La Tour d'Auvergne, première moitié du xx^e siècle (carte postale, coll. particulière)

collège royal ou lycée furent nombreuses. Le statut de chef-lieu de Quimper, le développement économique et démographique de la ville et du sud-Finistère, mais aussi le désir de concurrencer l'enseignement privé finissent par aboutir. Un décret d'octobre 1881 érige le collège en lycée. Le vieil édifice est progressivement démolit et remplacé par des bâtiments neufs. Les travaux n'empêchent pas le fonctionnement du collège qui achève son existence en août 1886. Entré en service à la rentrée suivante, le lycée (fig. 11), qui prend en 1897 le nom de La Tour d'Auvergne, dure jusqu'en 1965, date à laquelle, il est transformé – sous le même patronage – en collège, toujours en activité.

Daniel COLLET
chargé d'études documentaires aux archives du Finistère (e.r.)

RÉSUMÉ

Installé dans des locaux en mauvais état du xvii^e siècle, le collège fonctionne de 1811 à 1886. La période présentée correspond à la mise en place d'une laïcisation du personnel et à une ouverture à des études autres que classiques. Établissement municipal, il dépend largement des subventions communales, plus pour les traitements du personnel que pour les bâtiments. L'effectif du collège classique varie entre 100 et 155 élèves tout au long de la période, sauf une chute en dessous de 100 – jusqu'à soixante – dans les années 1870. Avec les cours annexes, il s'élève à plus de 200 durant une vingtaine d'années et culmine à 271 en fin de période.

L'enseignement continue d'abord sur la lancée des études latines, grecques et des auteurs du Grand Siècle. Mathématiques, sciences et langues vivantes s'y ajoutent progressivement. De 1852 à 1864, une bifurcation sépare lettres et sciences dans les classes supérieures. Son échec amène un meilleur équilibre des programmes dont le couronnement reste le baccalauréat. Une école primaire supérieure, séparée puis annexée, est créée en 1834 ; elle évolue en enseignement secondaire spécial préparant à l'École des arts et métiers d'Angers, à l'industrie et au commerce. Un cours d'agriculture vient compléter les formations. L'instruction religieuse et morale fait partie intégrante de l'enseignement.

La vie quotidienne est surtout connue pour les internes, astreints à un très strict horaire journalier et hebdomadaire, éclairé par des promenades et des sorties mensuelles. Des lettres de 1850-1851 entre un élève et sa famille apportent une tonalité moins grise. La correspondance administrative évoque la personnalité et les fréquentations de certains professeurs ainsi que le comportement (répréhensible) de quelques élèves.

En 1881, le collège est érigé en lycée qui, après construction au même endroit d'un nouveau bâtiment, ouvre en octobre 1886.

Histoire de Vannes

Louis CHAURIS – Quelques aperçus sur l'impact des pierres dans les constructions à Vannes

Sébastien DARÉ, Corentin OLIVIER – La présence carmélitaine à Vannes aux XV^e et XVI^e siècles : les couvents du Bondon et de Nazareth.

Apports des découvertes archéologiques

Olivier CHARLES – Semi-prébendés ? Musiciens ? Choristes semi-prébendés ? Les archiprêtres de la cathédrale de Vannes du XVI^e au XVIII^e siècle

Erwann LE FRANC – Le XVII^e siècle, second âge d'or des églises conventuelles : le cas du diocèse de Vannes

Christian CHAUDRÉ – La révolte du collège de Vannes en 1815

Patrimoine de Vannes et de son pays

Catherine TOSKER, Claire LAINÉ – Architecture et société vannetaise : l'exemple des hôtels urbains

Jean-Yves CAVAUD – Les collections de la Société polymathique du Morbihan : leur histoire, leur devenir

Cécile OULHEN – 1419-2019 : le culte de saint Vincent Ferrier à la cathédrale Saint-Pierre de Vannes, des lieux et des œuvres

Sébastien DARÉ – La crypte de la cathédrale Saint-Pierre de Vannes : résultats de la récente étude archéologique

Diego MENS CASAS – La chapelle Notre-Dame-du-Loc en Saint-Avé. « Ymages » et décors du dernier quart du XV^e siècle

Christophe AMIOT – Le manoir de Kerleguen en Grand-Champ

Catherine TOSKER – Le logis du couvent des Carmes du Bondon

L'enseignement en Bretagne

Sophie LE GOFF – L'enseignement et les bibliothèques en Bretagne à la fin du Moyen Âge :

parcours littéraire de l'auteur de la *Chronique de Saint-Brieuc*

Marjolaine LÉMELLAT – L'enseignement en Bretagne à la fin du Moyen Âge (fin XIII^e-début XVI^e siècle).

État de la recherche et nouvelles perspectives

Bruno RESTIF – Enseignement et doctrine : le *Catéchisme* post-tridentin de l'évêque de Rennes Aymar Hennequin (1582)

Andréi JAFFRENOU – Des petites écoles paroissiales au petit séminaire de Plouguernevel, collège de haute-Cornouaille à la fin de l'Ancien Régime

Daniel COLLET – Le collège municipal de Quimper de 1850 à 1886

Michel CHALOPIN – Les notables et l'école en Bretagne de 1828 à 1850, à travers les exemples des comités d'arrondissement de Brest, Fougères, Loudéac, Nantes, Quimper et Saint-Brieuc

Youenn MICHEL – Les maîtres et l'enseignement du breton sous Vichy : histoire d'une défiance

Catherine ADAM – Les représentations de la scolarisation en breton, depuis l'ouverture de la première classe *Diwan* jusqu'à aujourd'hui

Samuel GICQUEL – Le *Dictionnaire des lycées catholiques de Bretagne*. Retour sur une enquête

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

Le congrès de Vannes

Le comité de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne / Fédération des sociétés historiques de Bretagne (2020-2025)

Discours d'ouverture du congrès de Bruno Isbled et de Jean-Yves Cavaud

Publications des sociétés historiques de Bretagne en 2019

Jean-Luc BLAISE – De la Fédération au collège des sociétés historiques de Bretagne



S.H.A.B

FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS HISTORIQUES DE
SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE BRETAGNE